

CR de la réunion de secteur de St André du 15 décembre

9 présents , 2 excusés

Temps partiels :

Incompréhension des collègues sur le durcissement du DASEN par rapport aux demandes de temps partiels notamment le mi-temps.

Les collègues qui souhaitent un 50 % ne peuvent pas le demander sur l'imprimé officiel.

La question se pose de savoir s'ils le demandent quand même au risque de se faire éjecter de tout temps partiel.

Le plus judicieux serait de remplir la demande dans les règles mais de faire une lettre jointe adressée également au SNUIPP pour montrer qu'il y a vraiment des demandes de la part des collègues pour le 50 %.

La question est posée de savoir combien de postes supplémentaires seraient nécessaires pour que le DASEN accepte les temps partiels.

Un point est fait par le SNUIPP sur le chiffrage du plan de rattrapage concernant les besoins du département : effectivement le temps partiel n'a pas été pris dans ce chiffrage

Remplacement :

Les collègues supportent de moins en moins les problèmes de remplacement : leurs classes sont surchargées et désorganisées à ces moments là et les empêchent de mener les apprentissages comme ils l'avaient prévu.

Certains proposent même de faire garderie dans la cour ces jours-là mais d'autres pensent que ce sera mal vu par les parents qui font déjà porter la responsabilité sur le collègue absent et de plus ce serait accidentogène.

Ils sont très sceptiques sur le bon fonctionnement du remplacement dans la circonscription : il ne serait pas fait appel à des BD pour les remplacements longs, ce qui bloque vite les ZIL et les petits congés sont de fait mal assurés ou pas assurés du tout.

De plus des collègues TRS sont libres les mercredis matins et ne sont jamais appelés alors qu'il y a des absences, les Zil non plus. Est-ce uniquement dans notre circo ou est-ce général au département ? Ne pourrait-il y avoir des plannings mieux faits pour savoir qui est libre le mercredi matin soit pour assurer des remplacements soit pour aller décharger les directeurs des petites écoles.

[Cette question devra être posée à l'IEN par le SNUIPP.](#)

Quelles actions mener ? Les remontées au syndicat sur les remplacements non assurés ne se font plus ne permettant plus d'avoir des chiffres réels. Peu d'écoles font signer des pétitions par exemple.

Charge des directeurs (trices) :

Qu'en est-il de l'allègement des tâches administratives ?

Le SNUIPP explique avoir participé à un groupe de travail et y avoir fait des propositions mais pour l'instant le DASEN n'en a pas tenu compte.

Les directeurs (trices) en ont assez de remplir des papiers contraignants et souvent inutiles et se sentent parfois incapables de comprendre le « jargon » employé par l'administration. Ils y passent trop de temps et c'est au détriment souvent de la préparation de leur classe. Ils sont enseignants avant tout.

Quand y aura-t-il de véritables simplifications ?

Regroupement d'écoles, conseil inter-cycles :

C'est la nouvelle initiative de l'IEN qui souhaite que les écoles travaillent ensemble.

Cela peut paraître intéressant pour les petites écoles où les enseignants se sentent isolés mais inutiles dans les grosses qui ont déjà du mal à trouver le temps pour se réunir.

Formation :

Les écoles doivent être en permanence leur propre ressource . On nous demande de travailler ensemble sans jamais nous apprendre à le faire.

Il y a une forte demande pour une réelle formation des formateurs. Les conseillers pédas ont une place inconfortable : ils sont parfois considérés comme les représentants de la hiérarchie notamment par les jeunes collègues qu'ils vont visiter en classe et sur lesquels ils font un rapport à l'IEN : comment les considérer comme des aides et non comme des censeurs ?

Les collègues en ont assez de la routine des conférences pédagogiques : ils préféreraient avoir plus accès aux recherches en éducation avec plus d'interventions de chercheurs ;

[Le SNUIPP pourrait faire une intervention auprès de l'IEN pour qu'elle fasse venir plus de chercheurs dans la circonscription.](#)

Attractivité du syndicat :

Un point est fait sur les élections internes à la FSU.

Les collègues interrogent le bien fondé de ces élections et leur désintérêt total. Ils n'ont voté que parce qu'on les a relancés ou pas voté du tout. C'est extrêmement éloigné de leurs préoccupations quotidiennes.

Les collègues trouvent intéressants que le SNUIPP se déplace dans les écoles pour rencontrer les collègues. Mais c'est compliqué avec les rythmes car les écoles ont des horaires très différents.

Une collègue souhaite que le SNUIPP développe les stages syndicaux car elle estime que ce qui y est appris au niveau pédagogique vaut toutes les conférences organisées par l'administration.

Un autre collègue se pose la question de l'utilité pour un syndicat de faire de la pédagogie : est-ce du syndicalisme ?